

BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE (BCM)
Projet d'appui à la modernisation de l'infrastructure financière (PAMIF II)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°02CI/PAMIFII/BCM/2021

Sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration d'une stratégie nationale de l'inclusion financière (SNIF) en Mauritanie

Source de financement : **Fonds Africain de Développement**

N° Accord de Prêt : **2100150042283**

N° Identification du Projet : **P-MR-HZ0-005**

La République Islamique de Mauritanie a reçu un financement additionnel du Fonds Africain de Développement (FAD) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Modernisation des Infrastructures Financières (PAMIF).

Le PAMIF, conçu sur la base des recommandations de l'évaluation de la stabilité du secteur financier (FSAP 2015) menée par le Fonds Monétaire International (FMI), est considéré comme point de départ pour la mise en place d'infrastructures (techniques et juridiques) favorisant l'utilisation d'instruments de paiement électroniques efficaces et sécurisés dans un contexte marqué par le développement des technologies de communication basées en particulier sur l'internet et le mobile.

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de service de consultant individuel en vue de **la formulation d'une stratégie nationale de l'inclusion financière en Mauritanie (SNIF)**.

Les résultats attendus dans le cadre de ce contrat comprennent notamment :

- La proposition d'une définition de l'inclusion financière au regard du contexte mauritanien ;
- La formulation de la stratégie et son plan d'actions cohérent pour sa mise en œuvre ;

A cet effet, le consultant sera amené à :

- Exploiter la documentation existante se rapportant à l'inclusion financière en Mauritanie pour apprécier dans quelle mesure les différents dispositifs actuels contribuent à son amélioration ;
- Analyser les différents programmes sectoriels concourant au développement de l'inclusion financière, notamment le PAMIF ;
- Analyser les axes stratégiques identifiés par la BCM dans le cadre de l'inclusion financière en vue d'inclure, éventuellement, d'autres piliers à la lumière des expériences réussies de pays comparables;

- Identifier les manquements et proposer des solutions pratiques qui pourraient être mises en œuvre dans le court et le moyen terme ;
- Suggérer des pistes pouvant contribuer à la promotion de l'inclusion financière et la possibilité d'inclure la finance participative dans le cadre de la SNIF ;
- Proposer des mécanismes de mise en œuvre de la Stratégie ;
- Proposer un dispositif de suivi et évaluation de l'impact des actions entreprises au regard de l'amélioration de l'inclusion financière ;
- Etablir un plan d'action général et au niveau de chaque axe thématique ;

La BCM invite les consultants individuels ayant les qualifications requises et intéressés par le présent avis à manifestation d'intérêt, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus et détaillés dans les termes de référence (TDR).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et les TDR à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures administratives en vigueur.

Les consultants devront produire les informations nécessaires sur leurs capacités et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Pour chaque mission similaire, les consultants devront présenter les informations suivantes : le nom et le descriptif de la mission, le pays où a été exécutée la mission, le nom du client, la date et la durée de la mission, le coût du projet en lien avec la mission, ainsi que les performances du projet réalisé.

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection (consultant individuel) seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, (version octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

Critères	Barème
Compréhension des TDRs (lettre de motivation)	
Bonne compréhension (10 points) Assez bonne compréhension (7 points) Incohérence dans la compréhension (5 points)	(sur 10 points)
Qualifications générales (formation et expériences générales)	
Formation académique : Master (Bac+5) en finances, économie, banques, technologie, ou autre pertinente	(sur 05 points)
Expérience de consultant d'au moins cinq (5) ans dans le domaine du développement, particulièrement dans les pays en voie de développement (5 point pour 5 ans et 1 point par an à partir de la 6eme année)	(sur 15 points)
Qualifications spécifiques (expériences pertinentes avec la mission)	
5 points par mission pertinente relatives aux prestations à réaliser	(sur 60 points)

Expérience dans les projets financés par les bailleurs	
1 a 2 mission (3 points)	(sur 05 points)
A partir de 3 missions (5 points)	
Connaissance linguistique	
Maîtrise du français est exigée. (3 points)	(sur 05 points)
Bonne connaissance de l'arabe. (2 points)	
TOTAL	100

La note minimale pour être éligible est de 50/100

Les expressions d'intérêt doivent porter la mention suivante :

« Expression d'intérêt – **Réalisation d'une stratégie nationale de l'inclusion financière en Mauritanie (SNIF).** ».

Les dossiers de manifestations doivent parvenir à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) au plus tard le **09/12/2021** à 12h GMT par voie électronique à l'adresse suivante :

pamif@bcm.mr ou déposés à l'adresse suivante :

Banque Centrale de Mauritanie
Avenue de l'Indépendance, BP 623 Nouakchott – Mauritanie
Personne à contacter : Coordonnateur du Projet PAMIF
pamif@bcm.mr